

PARTIE II : L'INTERVENTION DE L'ETAT

1- L'INSUFFISANCE DE LA REGULATION PAR LE MARCHÉ

TRAVAUX DIRIGES

EXERCICE 1 :

L'entreprise « **BETA** » est une entreprise spécialisée dans la fabrication de compteurs électriques. Elle se trouve pendant toute l'année 2009 en situation de **monopole d'innovation**. Son contrôleur de gestion vous consulte pour l'aider à déterminer la quantité optimale contenu des informations ci-après.

- Le coût global en fonction des quantités produites (chiffres en milliers) :

Articles produits	1000	2000	3000	4000	5000	6000	7000
Coût total global (DH)	9 000	17 000	21 000	26 000	35 000	45 000	56 000

- Une enquête sur le marché a révélé qu'au prix unitaire de 17 DH, la demande s'établit à 1000 unités produites. Cette demande augmente de 1000 unités chaque fois que le prix unitaire diminue de 2 DH (pour les 1000 unités).

TRAVAIL A FAIRE :

- 1- Expliquez l'expression soulignée.
- 2- Sur quelle base, l'entreprise « **BETA** », va –t-elle déterminer son prix de vente ? Expliquez.
- 3- En serait-il de même en situation de marché de concurrence pure et parfaite ? Expliquez.
- 4- Déterminez le prix et la quantité d'équilibre.
- 5- Tracez sur un graphe la zone du profit maximum, la courbe du coût marginal et la courbe du coût moyen.
- 5- Quand le prix passe de 17 à 15 DH, la demande passe de 1000 à 2000 unités, calculez l'élasticité- prix de la demande.
- 6- Interprétez le résultat obtenu.

EXERCICE 2 :

Le délai de grâce accordé par les pouvoirs publics à Altadis touche à sa fin le 31 décembre prochain. L'entreprise qui opère seule sur le marché devra désormais faire face à la concurrence. Mais cela ne risque pas pour autant d'inquiéter la maison mère. Des sept années qui ont suivi la privatisation de la Régie des tabacs, Altadis, puis Imperial Tobacco ont profité d'un marché fermé, le temps d'améliorer la compétitivité de leur filiale marocaine, dans la perspective de l'ouverture du marché à la concurrence.

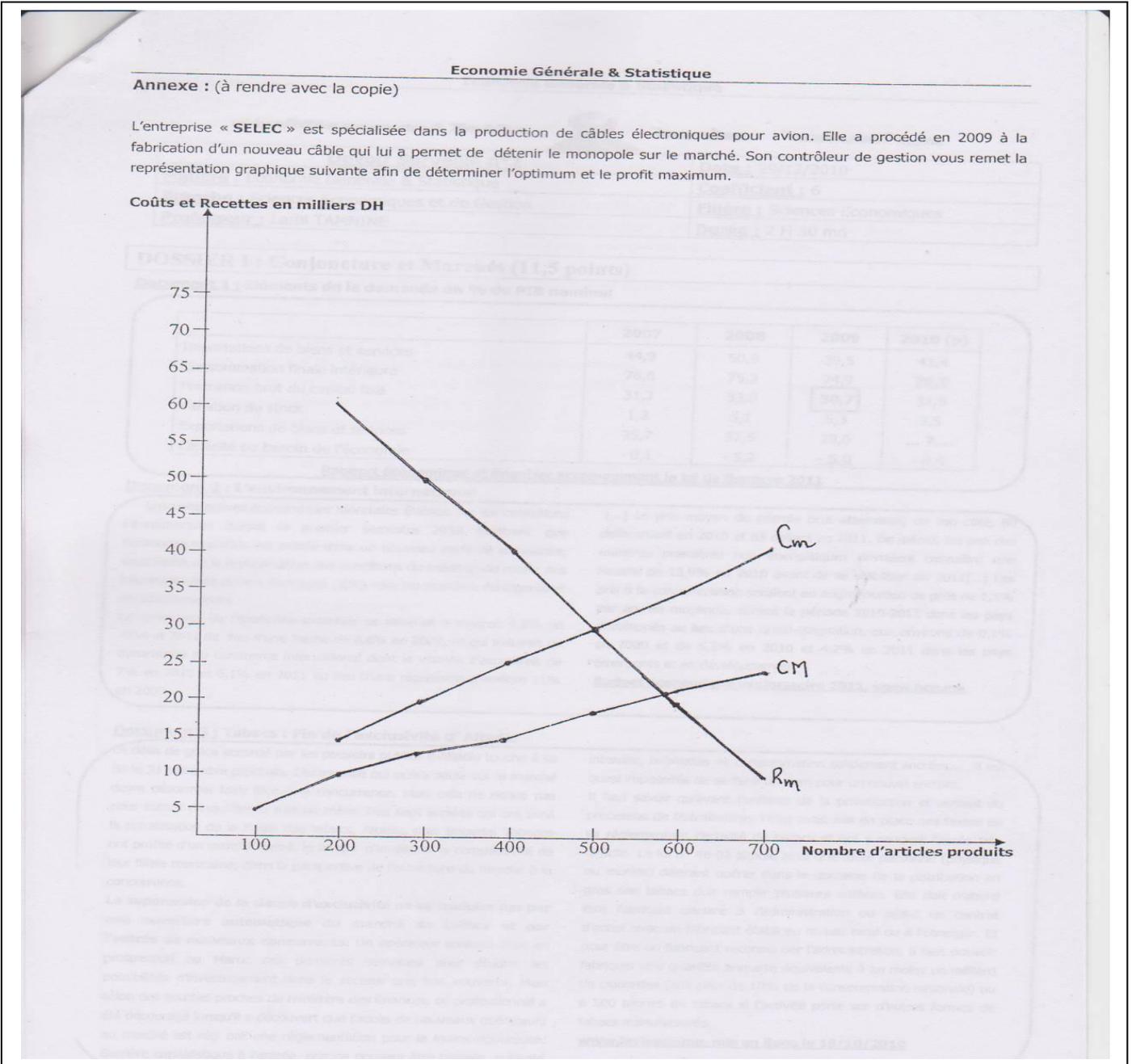
La suppression de la clause d'exclusivité ne se traduira pas par une ouverture automatique du marché de tabacs et par l'entrée de nouveaux concurrents. Un opérateur tunisien était en prospection au Maroc ces dernières semaines pour étudier les possibilités d'investissement dans le secteur une fois « ouvert ». Mais selon des sources proches du ministère des finances, ce professionnel a été découragé lorsqu'il a découvert que l'accès de nouveaux opérateurs au marché est régi par une réglementation pour le moins rigoureuse.

Barrière capitalistique à l'entrée, prix ne pouvant être baissés, publicité interdite, habitudes de consommation solidement ancrées... , il est quasi impossible de se faire un nom pour un nouvel entrant.

Il faut savoir qu'avant l'entame de la privatisation et surtout du processus de libéralisation, l'Etat avait mis en place des textes de loi réglementant l'activité de tabacs et qui y rendent l'accès très difficile. La loi n° 46-02 stipule ainsi que toute personne (physique ou morale) désirant opérer dans le domaine de la distribution en gros des tabacs doit remplir plusieurs critères. Elle doit d'abord être fabricant déclaré à l'administration ou ayant un contrat d'achat avec un fabricant établi au niveau local ou à l'étranger. Et pour être un fabricant reconnu par l'administration, il faut pouvoir fabriquer une quantité annuelle équivalente à au moins un milliard de cigarettes (soit près de 10% de la consommation nationale) ou à 500 tonnes de tabacs si l'activité porte sur d'autres formes de tabacs manufacturés.

www.lavieeco.ma, mis en ligne le 18/10/2010

Annexe 1 : Equilibre en situation de monopole



TRAVAIL A FAIRE :

1- En vous référant au document ci-dessus :

- a) **Identifiez** puis **qualifiez** le régime du marché objet du document avant le 01 janvier 2011.
- b) **Que peuvent être les conséquences de la libéralisation du marché du tabac au Maroc ?**
- c) **Expliquez comment la suppression de l'exclusivité d'Altadis ne se traduira pas par une ouverture automatique du marché.**

2- Déterminez à partir de l'annexe la quantité optimale.

3- Tracez la zone du profit maximum sachant que le coût total correspondant à la quantité d'équilibre est de 9 500 DH et que le prix d'équilibre est de 50 DH.

4- Calculez le profit maximum de l'entreprise.

EXERCICE 3:**&DOCUMENT 1: Consommation de la viande et du poisson par un ménage**

En 2008 et 2012, les prix et les quantités de deux denrées alimentaires entrant dans la consommation hebdomadaire d'un ménage sont les suivants :

	2008 (base 100)		2012	
	Prix en DH	Quantité en kg	Prix en DH	Quantité en kg
Viande	55,00	2,00	60,00	1,50
Poisson	30,00	2,50?.....	2,00

DOCUMENT 2 : Données fictives à trois titres cotés en bourse

Titres	22/04/2011		22/04/2012	
	Nombre	Cours en DH par titre	Nombre	Cours en DH par titre
A	18 000	550	19 422	570
B	42	1 721	41	1 721
C	3 400	356,9	3 457	361,9

TRAVAIL A FAIRE :

1- Calculez le prix du poisson en 2012, sachant que les prix des deux produits ont augmenté en moyenne de 12,16% par rapport à 2008 selon Laspeyres.

2- Calculez l'indice des quantités de Paasche pour 2012 (base 100 en 2008). Interprétez.

3- A partir du document 2 :

- Calculez l'indice synthétique Laspeyres- Prix des cours des titres en 2012, base 100 en 2011.
- Interprétez le résultat obtenu.

EXERCICE 4 :**DOCUMENT 1 : D'où vient l'inflation ?**

Spécialiste des phénomènes monétaires, l'économiste américain Milton Friedman part d'une idée simple : toute augmentation de la masse monétaire au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer les transactions entraîne celle du niveau général des prix. " La cause immédiate de l'inflation est toujours et partout la même : un accroissement anormalement rapide de la quantité de monnaie par rapport au volume de production ". Autrement dit, la hausse du niveau général des prix traduit toujours, selon lui, la présence d'une quantité excessive de monnaie, qui diminue son pouvoir d'achat...

Le conflit relatif au partage des revenus est une autre raison généralement avancée pour expliquer l'inflation. Dans les années 1970, les salariés demandent des augmentations de salaires tenant compte de la hausse des prix qui s'accélère du fait des chocs pétroliers. Pour éviter des arrêts de travail alors que la demande est forte et les syndicats puissants, les employeurs accèdent à ces demandes. Et pour maintenir leurs profits, ils augmentent leurs prix de vente. Lorsque ce comportement est généralisé à toutes les entreprises, les prix augmentent plus vite que prévu, si bien que les salaires réels (inflation déduite), augmentent moins que prévu.

L'inflation apparaît alors comme le résultat d'un effort pour repousser vers d'autres la baisse de pouvoir d'achat liée à un choc externe. Mais une fois enclenchée, la spirale prix-salaires s'accélère : les salariés finissent par anticiper la hausse des prix et ne fondent plus leurs demandes salariales sur la hausse constatée, mais sur l'hypothèse d'une hausse future. L'inflation peut alors devenir rapidement hors de contrôle : une fois inscrite dans les anticipations, elle devient un **phénomène auto-entretenu**. Confrontés à ce risque, les pays occidentaux ont mené dans les années 1980 des politiques de blocage des salaires ou d'interdiction de l'indexation des hausses de salaires sur la hausse des prix.

Alternatives Economiques n° 311 - Mars 2012

DOCUMENT 2 : Le piège déflationniste

Oubliés depuis les années 1930, les effets déstabilisants de la déflation sur l'activité ont été redécouverts par le Japon dans les années 1990 [...].

Le propre de la baisse des prix, quand elle est généralisée, est de prendre à contre-pied les paris sur l'avenir faits par les entrepreneurs. Comme le souligne Keynes, toute activité productive suppose une mise de fonds qui n'a une chance d'être récupérée que si les prix ne chutent pas entre le moment où l'investissement est engagé et le moment où le produit arrive sur le marché. La baisse du niveau général des prix oblige en effet les entreprises à vendre à un prix ne couvrant pas leurs coûts. Il suffit qu'elle soit anticipée pour que des pans entiers de l'activité soient paralysés, les entreprises préférant liquider leurs stocks et réduire l'emploi plutôt que de continuer à produire à perte. A quoi s'ajoute, de façon symétrique, l'effet dissuasif qu'elle exerce sur la consommation: pourquoi acheter maintenant si les prix doivent baisser demain? Conséquence d'une chute prolongée de la demande en dessous des capacités d'offre de l'économie, la déflation a pour effet de différer l'ensemble des décisions de dépense, ce qui, ajouté à la montée du chômage, déprime davantage la demande, et donc les prix.

Alternatives Economiques Hors-série n° 080 - Février 2009

DOCUMENT 3 : Indice des prix à la consommation, Evolution par division de produits

(Base 100 en 2006)	Septembre 2013	Octobre 2013	Variation	Pondérations
Produits alimentaires	122,2	<u>122,5</u>	<u>0,2</u>	<u>41,46</u>
Produits non alimentaires ?.....	107,5 ?.....	58,54
Ensemble	113,6 ?..... ?.....	100

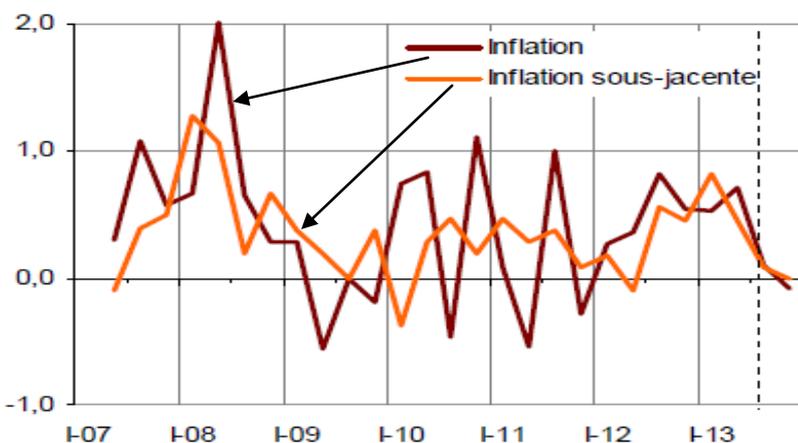
Divion des Indices statistiques, www.hcp.ma consulté le 18/12/2013

DOCUMENT 4: Ralentissement des prix à la consommation au troisième trimestre

Les prix à la consommation ont légèrement décéléré au troisième trimestre 2013, évoluant de +1,7%, en glissement annuel, après avoir progressé de 2,5% au trimestre précédent. Cette diminution du rythme de croissance est due aussi bien au ralentissement des prix des produits alimentaires que de ceux des produits non-alimentaires. Le recul de l'inflation alimentaire provient, principalement, de la détente des prix des produits frais, en lien avec le rétablissement de l'offre de certaines denrées, en particulier, celle des légumes frais. Les prix des produits hors frais ont, quant à eux, poursuivi leur tendance baissière, dans le sillage du recul des prix des matières premières, notamment ceux des céréales non transformées. La diffusion de ces baisses, au troisième trimestre, conjuguée au ralentissement des prix des services, en lien avec la nouvelle baisse des prix des communications au mois de juillet, a atténué le rythme d'accroissement de l'inflation sous-jacente.

Celle-ci, qui exclut les produits frais et l'énergie, a légèrement ralenti, passant à +1,8% en glissement annuel, après +2,3% au trimestre précédent. Celle-ci, qui exclut les produits frais et l'énergie, a légèrement ralenti, passant à +1,8% en glissement annuel, après +2,3% au trimestre précédent.

Prix à la consommation et inflation sous-jacente
(cvs, GT en %)



Point de la conjoncture n°25- Octobre 2013, www.hcp.ma

TRAVAIL A FAIRE :

- 1- Relevez du document 1, les causes de l'inflation.
- 2- Expliquez l'expression soulignée du doc. 1
- 3- En vous référant au document 2 :
 - a) Relevez, deux effets négatifs de la déflation sur l'activité économique ;
 - b) Schématisez la spirale déflationniste.
- 4- Complétez le tableau du document 3
- 5- Lisez les chiffres soulignés.
- 6- Interprétez l'évolution de l'IPC en octobre 2013.
- 7- Expliquez l'évolution des prix à la consommation au 3ème trimestre 2013 (doc.4)
- 8- Distinguez l'inflation de l'inflation sous-jacente.

EXERCICE 5 :**DOCUMENT 1 : Le chômage au Maroc : Quelle lecture ?**

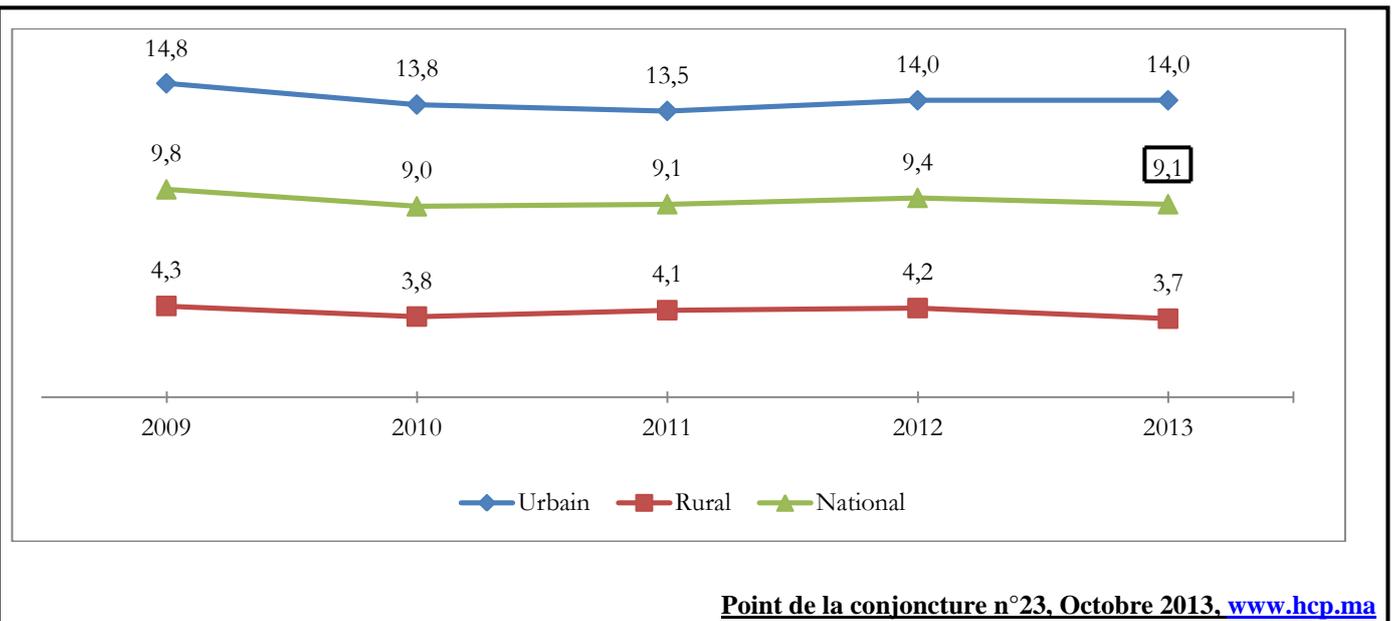
Le taux de chômage vaut surtout par les enseignements que l'on peut en tirer, en décortiquant particulièrement ses caractéristiques, au-delà de la controverse des taux.

.... Si le taux de chômage des sans -diplôme demeure stable dans la fourchette de 4 à 5%, en revanche celui des «diplômés», lui, ne cesse de s'alourdir pour passer de 18% en 2006 à plus de 22% en 2009 et ce n'est pas fini.

Ce constat fait le procès de notre système éducatif dans son ensemble, un système désuet et en complète déphasage avec les compétences requises par le monde du travail ; un système qui, au lieu de former des savants et des hommes de sciences, il ne fabrique plus que des chômeurs en masse. Il y va de l'avenir de notre pays en termes de recherche et développement et de positionnement dans l'économie mondiale du savoir et du progrès technologique. Là où le bât blesse, c'est que ce piètre système d'enseignement absorbe à lui seul 6% de notre PIB et plus de 27% du budget de l'Etat

.... Enfin le procès est fait à l'extraversion sans discernement d'une industrie de sous-traitance, de faible valeur ajoutée, qui crée de moins en moins d'emplois, qui se ressent le plus des crises économiques et financières importées de l'étranger, outre les siennes propres. L'autre plaie dont souffre le marché du travail dans notre pays reste le sous-emploi et le travail précaire qui touchent 20% des effectifs occupés dans les zones urbaines et 35% pour les moins de 25 ans. Ces simulacres d'emploi et ces expédients, quoiqu'ils épargnent de l'oisiveté et de l'inactivité, ne font que grossir les bancs de ce que l'on appelle les «poor workers».

www.lesoir-echos.com, Edition du 18 mars 2010

DOCUMENT 2 : Evolution du taux de chômage au 3^{ème} trimestre par milieu de résidence (en %)

DOCUMENT 3 : Réalisations du deuxième plan « Initiative d'emploi 2009-2012 »

La politique publique en matière de promotion d'emploi et de lutte contre le chômage des jeunes est axée essentiellement sur les programmes Moukawalati, Idmaj et Taehil. Ces derniers ont été complétés en octobre 2011 par la mise en place de deux nouveaux dispositifs « formation insertion améliorée » et « contrat d'intégration professionnelle » dans l'objectif de dynamiser l'emploi des jeunes diplômés.

Selon les données de l'ANAPEC, le programme Moukawalati a permis en 2012 de créer 749 entreprises ayant généré 1970 postes. En termes de financement, 68 de ces entreprises ont été financées par les banques, 162 par l'Initiative Nationale du Développement Humain et 519 se sont autofinancées. Pour sa part, le programme Idmaj a favorisé l'insertion de 55.399 jeunes en 2012 au lieu de 58.740 en 2011. Quant au programme Taehil, il a concerné, selon la même source, 65.681 jeunes à fin 2012, soit 65,7% de l'objectif annoncé pour la période 2009-2012.

S'agissant des deux nouveaux dispositifs, leur bilan à fin novembre 2012 demeure quasi-nul comparativement aux objectifs fixés à l'horizon 2016.

Programmes		2009	2010	2011	2012	Total	Objectif
MOUKAWALATI	Entreprises créées	1.012	1.029	633	749	3.423	3.000
		3.566	2.566	1.582	1.970	9.684	15.000
IDMAJ	Emplois générés	52.257	55.881	58.740	55.399	222.277	230.000
TAEHIL		14.033	15.199	18.136	18.313	65.681	100.000

Rapport de la BAM pour l'année 2012, www.bkam.ma

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Déduire, du document 1, deux causes de chômage au Maroc.
- 2) Expliquez pourquoi le chômage au Maroc touche plus les diplômés que les non diplômés.
- 3) Proposez deux solutions pour réduire le chômage, en particulier celui des diplômés.
- 4) A partir du document 2 :
 - a) Faites une phrase avec le chiffre encadré.
 - b) Interprétez l'évolution du taux de chômage au niveau national et selon le milieu de résidence.
- 5) Complétez le tableau suivant :

	Moukawalati	Idmaj	Taehil
Présentation			
Population ciblée			
Réalisations			

6) Question-synthèse :

Le chômage au Maroc touche particulièrement les jeunes diplômés. A partir des documents ci-dessus et vos connaissances personnelles, répondez à la question suivante :

Expliquez en quoi le système « éducation- formation- emploi » constitue-t-il une cause du chômage au Maroc ?
La réponse doit être présentée de façon structurée (Introduction, développement, conclusion) en traitant les deux points suivants :

- La formation et sa relation avec le chômage des diplômés ;
- Les solutions et les mesures nécessaires pour réduire le chômage des diplômés.